

> ETAT DE GENÈVE - OFFICE CANTONAL DU GÉNIE CIVIL
> VILLE DE MEYRIN

AV. A.-F.- DUBOIS – RUE DES VERNES – AV. SAINTE-CÉCILE

AMÉNAGEMENT DU GIRATOIRE

DÈS LE 30 SEPTEMBRE 2019 – DURÉE 2 MOIS

MODES DE TRANSPORT CONCERNÉS



voitures



deux-roues
motorisés



livraisons



transports publics



deux-roues



piétons

QUOI, COMMENT ?

L'office cantonal du génie civil et la ville de Meyrin procèdent à l'aménagement du giratoire situé à l'intersection de l'avenue A.-F.-Dubois, de la rue des Vernes et de l'avenue Sainte-Cécile. Ces travaux s'effectueront en deux étapes successives.

La rue des Vernes et l'avenue Sainte-Cécile resteront ouvertes à la circulation. En fonction des étapes, l'avenue A.-F.-Dubois sera partiellement voire totalement fermée à la circulation entre l'avenue de Mategnin et le giratoire, une déviation sera mise en place. Les cheminements piétonniers seront maintenus moyennant quelques redirections. Le passage des lignes des tpg sera maintenu et les arrêts Meyrin-Gravière seront provisoirement déplacés (voir infographies au verso).

A l'approche des zones de travaux, le trafic sera orienté sur la chaussée opposée aux travaux. La circulation sera assurée en alternance sur une seule voie de circulation et sera régulée par des feux de circulation.

La 1^{ère} étape des travaux se déroulera du 30 septembre à fin octobre 2019. L'avenue A.-F.-Dubois sera mise en sens unique en direction de la douane de Mategnin entre le giratoire et l'avenue de Mategnin. Seuls les riverains du chemin des Lattes seront autorisés à emprunter cet itinéraire en sens inverse.

La 2^{ème} étape des travaux se déroulera de fin octobre à fin novembre 2019. L'avenue A.-F.-Dubois sera totalement fermée à la circulation entre le giratoire et l'avenue de Mategnin. Seuls les riverains du chemin des Lattes seront autorisés à emprunter cet itinéraire entre l'avenue de Mategnin et le chemin des Lattes.

QUAND, COMBIEN DE TEMPS ?

Dès le 30 septembre 2019, pour une durée estimée à 2 mois

Ce planning est intentionnel, il est soumis aux aléas d'un chantier comme la météo, le rendement ou la disponibilité des hommes, des machines ou des matériaux. En cas de décalage important, un nouvel avis sera disponible sur notre site internet avisdetravaux.ge.ch

POURQUOI ?

L'effort engagé par le canton de Genève et la ville de Meyrin dans le maintien d'un réseau routier de qualité se poursuit activement. La construction de ce giratoire permet d'accroître grandement la fluidité du trafic, de réduire les nuisances sonores et de sécuriser les voies de circulation dédiées aux piétons et aux cyclistes.

RENSEIGNEMENTS

GE-TRANSPORTS À VOTRE SERVICE
TÉL. 022 546 87 00
AVISDETRAVAUX.GE.CH

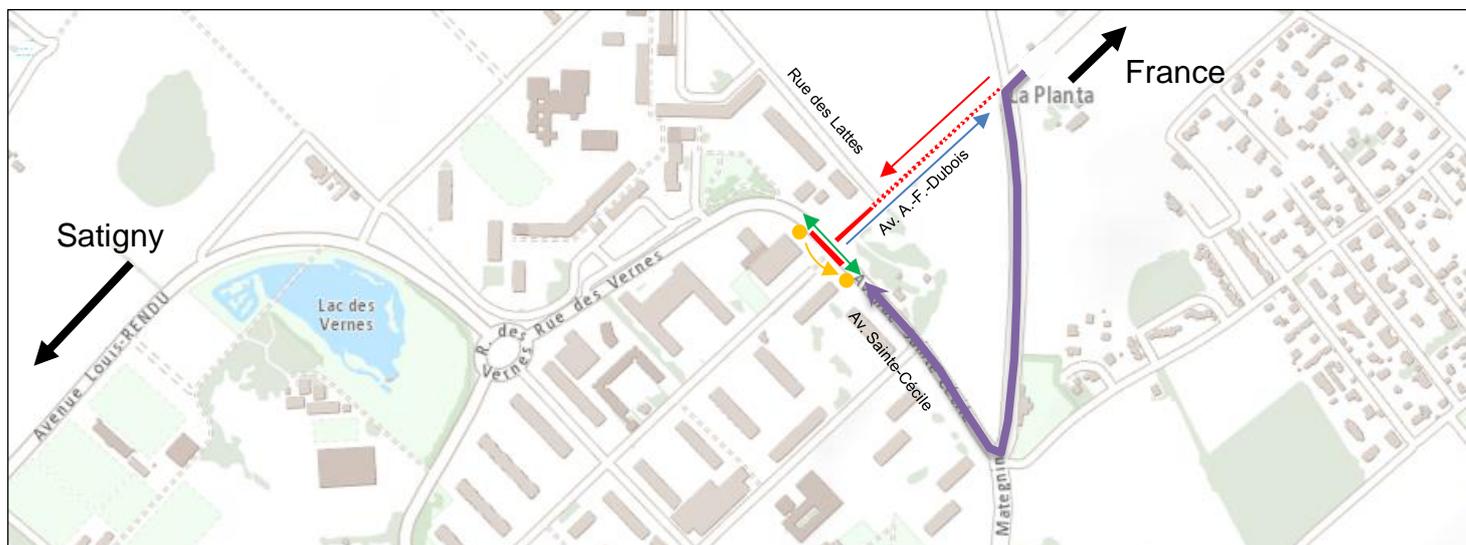
VILLE DE MEYRIN
URBANISME – TRAVAUX PUBLICS - ÉNERGIE
TÉL. 022 782 82 82
MEYRIN.CH

AV. A.-F.- DUBOIS – RUE DES VERNES – AV. SAINTE-CÉCILE

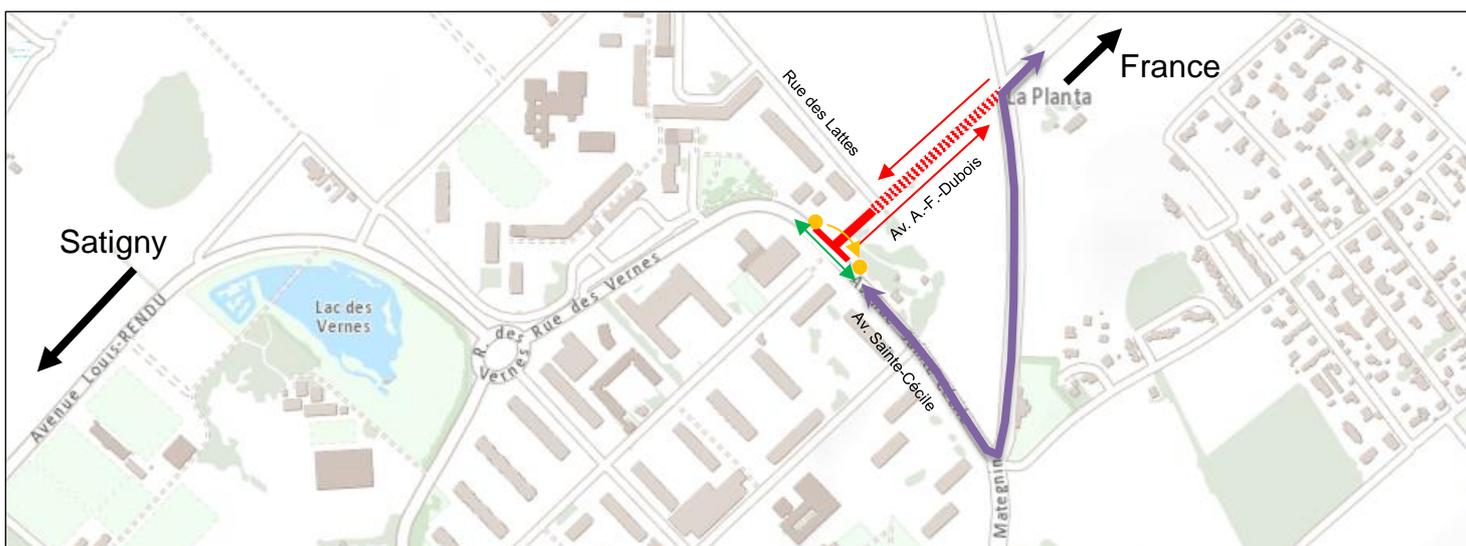
AMÉNAGEMENT DU GIRATOIRE

DÈS LE 30 SEPTEMBRE 2019 – DURÉE 2 MOIS

Etape 1 : du 30 septembre à fin octobre 2019



Etape 2 : de fin octobre à fin novembre 2019



Légende :

Zone de travaux

Axe routier fermé (riverains rue des Lattes exceptés)

Circulation assurée en alternance

Déviation du trafic de transit

Sens de circulation autorisé

Sens de circulation interdit (riverains rue des Lattes exceptés)

Arrêt tpg « Meyrin-Gravière » provisoirement déplacé



GE-TRANSPORTS À VOTRE SERVICE

Votre point d'information et d'échanges sur les questions de mobilité à Genève

INFO MOBILITÉ

Recevez les avis de travaux impactant vos déplacements

[ge_transports](#)

[avisdetravaux.ge.ch](#)

POSEZ-NOUS VOS QUESTIONS !

+41 22 546 87 00

ge-transport@etat.ge.ch

[ge-transport](#)